



FICHE DE CANDIDATURE
STAGE D'APPLICATION "PROGRESSION – NIVEAU VERT"
BPJEPS VOL LIBRE 2017

A renvoyer à l'adresse suivante :

ENSA – département vol libre
35 route du Bouchet
74401 CHAMONIX cedex
vol-libre@ensm.sports.gouv.fr

Nom :

Prénom :

ADRESSE :

Tel :

Poids :

Mail :

Taille :

Age :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom-Prénom :

Tél :

Je soussigné(e) souhaite m'inscrire au stage d'application 2017 se déroulant :

du 11 au 15 septembre 2017 région **Rhône-Alpes ***

sites : Grenoble (38), Talloires (74), Aiguebelette (73), Bourg Saint Maurice (73)

du 11 au 15 septembre 2017 région **Provence Alpes Côte d'Azur ***

sites : Saint André les Alpes (04), Mévouillon/Baronnies (26), Banon / Rustrel (04), Barcelonnette (04)

*** choisir au moins 2 sites en les numérotant par ordre de préférence**

Fait à :

Le :

Signature

Pièces à joindre au dossier :

La présente fiche d'inscription.

Un chèque de règlement de 254,40 € établi à l'ordre de l'agent comptable de l'ENSM (**l'inscription ne sera effective qu'à réception du chèque.**)

- Une **convocation** confirmant votre participation vous sera adressée par courrier **un mois avant** le début du stage.
- Votre demande d'**inscription** ne sera prise en compte qu'à **la réception de votre règlement.**
- Tout désistement intervenant moins de 7 jours avant le début du stage donnera lieu à l'encaissement de l'intégralité des frais pédagogiques.

Il est rappelé que ce stage a pour objectif la formation pédagogique des futurs moniteurs de vol libre : en conséquence les formateurs se réservent le droit d'adapter le programme journalier en fonction des besoins de formation identifiés.

CV de pilote :

Date et lieu de début de la pratique (y compris nom de la structure) :

Nombre de vols à votre actif :

- En 2017 :
- En 2016 :
- En 2015 et les années précédentes :

Date du dernier vol :

Sites de vol fréquentés :

Possédez-vous votre propre matériel de vol ?

Si Oui, quelle est votre aile (marque, modèle et taille) ?

Quelle est la date d'achat ou de révision de votre aile ?

Possédez-vous un parachute de secours ?

La licence/assurance FFVL est obligatoire pour suivre ce stage :

- si vous en possédez une, merci de nous en préciser le n° :
- si vous ne l'avez pas, il vous sera possible de la souscrire sur place. **Prévoir un certificat médical de non contre-indication** à la pratique du vol libre ainsi qu'un chèque de règlement.